



Comment faire avec maison et jeune enfant

Par **Thorim**, le **19/08/2013** à **14:39**

Bonjour,

je ne supporte plus ma femme au quotidien, nous sommes marié depuis 5 ans avec une maison un enfant de 2 ans et un autre à naître dans quelques mois. je lui ai déjà parlé de divorce mais la seule chose qu'elle répond c'est lance la procédure et je te fais vivre un enfer. Donc comment faire pour biens se séparer sachant que je préférerais une garde alterné pour les enfants et que nous avons sensiblement les mêmes salaire.

Est-il possible de conserver la maison en co-empreint comme c'est déjà le cas pour que les enfants y reste et que se soit nous les parents qui changions de domicile

Par **dobaimmo**, le **20/08/2013** à **12:34**

Bonjour

Le plus raisonnable serait sans doute de vendre la maison.
Un enfant de 5 ans et un à naître ne sont pas attachés à une maison....
Il n'y a que le juge (si vous ne vous entendez pas) qui pourra prévoir les modalités de votre divorce et la garde alternée ou pas des enfants.
Si vous conservez la maison, vous serez toujours coemprunteurs et aucun d'entre vous ne pourra investir tant que ce crédit ne sera pas terminé (en pratique car il est rare que les possibilités financières le permettent)
laisser les enfants dans la maison et changer de parents chaque semaine dans la même maison, est un bon scénario de film (c'était un appartement d'ailleurs et pas une maison) mais totalement ingérable au quotidien.

Il y a un moment, malheureusement, où les rêves et la réalité ne coïncident pas.

Par contre, il est également possible, avant d'envisager un divorce, surtout avec un enfant à naître qui pourrait laisser supposer que vous étiez bien encore il y a peu de temps, de consulter un conseiller conjugal ou le même genre, car certains problèmes peuvent aussi se résoudre par le dialogue.

Cordialement